

**PROCES-VERBAL**  
Réunion du Conseil communautaire  
du 07 avril 2026  
A la salle des fêtes de Pange à 14h00

L'an deux mille vingt-six, le 07 avril à 14 heures, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la CCHCPP, sous la présidence de M. André KEIL, doyen d'âge.  
Mme Delphine BERGER a été désignée secrétaire de séance.

**Membres présents :**

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR (jusqu'au point 7)
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Laure ARZ et Patricia FAGNONI et MM. Luc GIAMBERINI, Patrick GRELOT et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME et M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mmes Marina GAUTIER et Anne-Marie MARX (jusqu'au point 7), MM. Gilles ADAM et Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Gérald LHENRY
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Audrey PINTE et MM. Norbert NICOLAS et Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	/
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Audrey ECKER et M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

**Absents excusés :**

COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Armelle REISER LAGRUE
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
VIGY	Mme Nathalie RAVAINÉ

Mme Armelle REISER LAGRUE a donné procuration à M. Etienne LOGNON pour tous les points à l'ordre du jour  
 M. Raphaël DUPONT a donné procuration à M. Roland CHLOUP pour tous les points à l'ordre du jour  
 Mme Nathalie RAVAINÉ a donné procuration à M. Sylvain WEIL pour tous les points à l'ordre du jour  
 M. Olivier ARTUR a donné procuration à M. Pascal LUCCHINI à partir de son départ au cours du point 7  
 M. Anne-Marie MARX a donné procuration à M. Fabrice MULLER à partir de son départ au cours du point 7

## Ordre du jour :

### COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS JUSQU'AU 15/03/26 PUIS DANS LA GESTION DES AFFAIRES COURANTES JUSQU'A CE JOUR :

#### Commandes budgétaires :

Date	Objet	Société	Montant ht	Budget
19/02/2026	Intervention en urgence sur branchement EU COLLIGNY MAIZERY	SADE A METZ	5 439.50 €	Assainissement
19/02/2026	Conduite de mise à l'air dégraisseur / dégazeur	SOGEA EST	1 550.00 €	Assainissement
19/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	REXEL	41.04 €	Assainissement
19/02/2026	Mission de MOE pour mise aux normes assainissement Berlize	LVRD	7 650.00 €	Assainissement
19/02/2026	Formation du personnel	OiEau - Office International de l'Eau	1 864.00 €	Assainissement
20/02/2026	Fourniture et remplacement pièces STEP MONTOY FLANVILLE	SOGEA EST	3 240.00 €	Assainissement
20/02/2026	Fourniture et remplacement pompe submersible STEP VIGY	SOGEA EST	1 550.00 €	Assainissement
23/02/2026	Travaux de faucardage	GR ENVIRONNEMENT	22 252.00 €	Assainissement
23/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	123.27 €	Assainissement
23/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	ETCETERRA	96.03 €	Assainissement
02/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	INTERMARCHE	83.33 €	Assainissement
02/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	ETCETERRA	250.00 €	Assainissement
02/03/2026	Fourniture et remplacement pompe submersible STEP COURCELLES SUR NIED	SOGEA EST	1 550.00 €	Assainissement
05/03/2026	Gazole	SUPER U	127.50 €	Assainissement
06/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	BRICO DEPOT	166.67 €	Assainissement
09/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	LEROY MERLIN	208.33 €	Assainissement
10/03/2026	Cadenas et cylindres pour les stations	TALON SERVICE	468.40 €	Assainissement
10/03/2026	Création de regard de visite STEP CHARLEVILLE	ERTP SARL	917.00 €	Assainissement
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	VHM CANALISATION	93.25 €	Assainissement
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	REXEL	63.77 €	Assainissement
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	PCOPIB SARLU	220.00 €	Assainissement
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	ACTEMIUM	477.40 €	Assainissement
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AGM TEC	163.00 €	Assainissement
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	LORRAINE GRAPHIC Imprimerie	365.00 €	Assainissement
10/03/2026	Gazole Scenic	SUPER U	110.00 €	Assainissement

11/03/2026	Gazole Camion	SUPER U	166.67 €	Assainissement
11/03/2026	Gazole Kangoo	SUPER U	141.67 €	Assainissement
13/03/226	YaraNutriox	YARA FRANCE	4 152.00 €	Assainissement
13/03/226	Fournitures d'entretien et de petit équipement	GUILLEBERT	248.10 €	Assainissement
13/03/226	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	9.84 €	Assainissement
20/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	VERT NET	288.83 €	Assainissement
23/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	BRICO DEPOT	375.00 €	Assainissement
25/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	38.28 €	Assainissement
23/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	38.32 €	OM
03/03/2026	Animation et prévention dans les écoles	LORRAINE GRAPHIC Imprimerie	145.00 €	OM
03/03/2026	Animation et prévention dans les écoles	NATEVA COMMUNICATION	88.13 €	OM
05/03/2026	Gazole BOM 4	SUPER U	250.00 €	OM
05/03/2026	Gazole BOM 5	SUPER U	250.00 €	OM
09/03/2026	Gazole BOM 1	SUPER U	250.00 €	OM
09/03/2026	Gazole BOM 2	SUPER U	250.00 €	OM
10/03/2026	Composteurs 800L & 1000L	STV ECO	2 471.00 €	OM
11/03/2026	Gazole BOM 1	SUPER U	208.33 €	OM
11/03/2026	Gazole BOM 2	SUPER U	208.33 €	OM
25/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	VERT NET	140.00 €	OM
19/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	LEROY MERLIN	416.67 €	PRINCIPAL
19/02/2026	Entretien piste cyclable	PREST AGRI SERV EURL	6 400.00 €	PRINCIPAL
19/02/2026	Taille des arbres fruitiers	LES CROQUEURS DE POMMES DE LORRAINE	50.00 €	PRINCIPAL
19/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	13.32 €	PRINCIPAL
19/02/2026	Evénement du 19 février	L'ARTISAN GOURMAND	105.00 €	PRINCIPAL
20/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	BCS INFORMATIQUE	295.00 €	PRINCIPAL
20/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	VERT NET	34.50 €	PRINCIPAL
23/02/2026	Etude signalétique boucle RETONFEY / GLATIGNY / STE BARBE	CALAO SAS	2 460.00 €	PRINCIPAL
23/02/2026	Animation RPE	RACHEL PLANCHAIS E.I	196.00 €	PRINCIPAL
23/02/2026	Animation RPE	ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE FRANCE	122.00 €	PRINCIPAL
23/02/2026	Animation RPE	ASSOCIATION LES MINIS DU CHALET	250.00 €	PRINCIPAL
23/02/2026	Animation RPE	ADEPPA	225.00 €	PRINCIPAL
23/02/2026	Atelier santé RPE à destination des assistantes maternelles	WECF France	690.00 €	PRINCIPAL
25/02/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	INTERMARCHE	166.67 €	PRINCIPAL
26/02/2026	Animation RPE	VALERIE GRANDIDIER	705.00 €	PRINCIPAL
27/02/2026	Evénement du 03 mars	L'ART-ANCINI SARL	108.33 €	PRINCIPAL
03/03/2026	Plantation STEP COURCELLES CHAUSSY	VITIDIS	250.73 €	PRINCIPAL
05/03/2026	Repas TADA	L'ART-ANCINI SARL	140.00 €	PRINCIPAL
05/03/2026	Beton	BRICO DEPOT	750.00 €	PRINCIPAL

06/03/2026	Animation RPE	LES JARDINS FRUITIERS DE LAQUENEXY	50.00 €	PRINCIPAL
09/03/2026	Carburant – Travaux	SUPER U	200.00 €	PRINCIPAL
09/03/2026	Boissons	ROUSSELOT BOISSONS SARL	250.00 €	PRINCIPAL
09/03/2026	Conseil communautaire	TOUT & BON	693.34 €	PRINCIPAL
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	VHM CANALISATION	452.52 €	PRINCIPAL
10/03/2026	Logiciel de gestion des assemblées délibératives	DOCAPOSTE FAST	5 800.00 €	PRINCIPAL
10/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	CARREFOUR	58.33 €	PRINCIPAL
11/03/2026	Accordage des pianos de l'école de musique	FLORENT CORNU ACCORDEUR DE PIANO	156.00 €	PRINCIPAL
12/03/2026	Carburant plateau travaux	SUPER U	200.00 €	PRINCIPAL
12/03/2026	Carburant Boxer Travaux	SUPER U	150.00 €	PRINCIPAL
12/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	CARREFOUR	66.67 €	PRINCIPAL
13/03/2026	EPI nouveaux arrivants	PROTECT HOMS	400.00 €	PRINCIPAL
13/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	GUILLEBERT	117.30 €	PRINCIPAL
13/03/2026	Partenariat pour l'organisation conjointe d'un événement culturel estival	ASSOCIATION RECONVERSION CHATEAU DE PANGE	10 000.00 €	PRINCIPAL
16/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	BRICO DEPOT	100.00 €	PRINCIPAL
16/03/2026	Remise en état de la remorque	ACKERMANN SA	574.91 €	PRINCIPAL
17/03/2026	Boissons	ROUSSELOT BOISSONS	166.67 €	PRINCIPAL
18/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	BRICO DEPOT	58.33 €	PRINCIPAL
19/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	66.66 €	PRINCIPAL
20/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	VERT NET	350.00 €	PRINCIPAL
23/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	17.79 €	PRINCIPAL
23/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	ETCETERRA	291.67 €	PRINCIPAL
26/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	ABRI PLUS EQUIPEMENT	151.00 €	PRINCIPAL
26/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	28.32 €	PRINCIPAL
26/03/2026	Fournitures d'entretien et de petit équipement	AMAZON BUSINESS	40.56 €	PRINCIPAL
27/02/2026	Location nacelle	KILOUTOU	997.89 €	Prestations de services

**Autres décisions :**

- **Décision 2026\_04** : Demande de subvention aménagement parking siège

**ORDRE DU JOUR :**

N°	Compétence	Objet de la délibération
1.	Administration Générale	Installation du Conseil communautaire
2.	Administration Générale	Désignation du secrétaire de séance et des assesseurs pour l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau
3.	Administration Générale	Election du Président
4.	Administration Générale	Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 10 mars 2026
5.	Administration Générale	Fixation du nombre de vice-présidents
6.	Administration Générale	Election des vice-présidents
7.	Administration Générale	Election des autres membres du bureau
8.	Administration Générale	Lecture de la charte de l'élu local
9.	Divers	

**POINTS :****1. Administration Générale – Installation du conseil communautaire**

M. Roland CHLOUP, président sortant, fait l'appel du nouveau conseil communautaire issu des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, avant de passer la présidence de séance à M. André KEIL, doyen d'âge. Sa composition est la suivante :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Jérôme CRIDELICH
COINCY :	M. Olivier DELHOMME
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Laure ARZ, Patricia FAGNONI et Armelle REISER LAGRUE et MM. Luc GIAMBERINI, Patrick GRELOT et Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Nathalie PRUDHOMME et M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	Mme Angélique MILLAN
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	Mme Aminata ZIMMER

OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mmes Marina GAUTIER et Anne-Marie MARX, MM. Gilles ADAM et Éric GULINO
PANGE :	MM. Roland CHLOUP et Gérald LHENRY
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Audrey PINTE et MM. Norbert NICOLAS et Christian PETIT
SAINTE-BARBE :	Mme Nathalie D'ACUNTO
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Raphaël DUPONT
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBEY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mmes Audrey ECKER et Nathalie RAVAINÉ et M. Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Eddy CERISEY
VRY :	M. Dominique MAST

Comme le prévoient les textes en vigueur, des suppléants peuvent représenter les communes qui ne disposent que d'un délégué, en l'absence du titulaire. Ces suppléants sont :

BAZONCOURT :	Mme Véronique PRETRE
BURTONCOURT :	M. Bruno JAGER
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Guido FERRIN
COINCY :	Mme Sophie ALLAIS
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Xavier LACOURT
FAILLY :	M. Pascal ROUY
GLATIGNY :	M. Jérémy MOSA
HAYES :	M. Armand KLEIN
LES ETANGS :	M. Jacky REMION
MAIZEROY :	Mme Nathalie DUBOST
MARSILLY :	M. Thibault MAINFRAY
RAVILLE :	M. Matthieu GOBILLOT
SAINTE-BARBE :	M. Gilles DUVAL
SAINT-HUBERT :	M. Grégory MICHEL
SANRY-LES-VIGY :	M. Alexandre KWIA TEK
SANRY-SUR-NIED :	Mme Aline KUWOSKA
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	Mme Marianne ANDRE
SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE :	M. Serge LORRAIN
SILLY-SUR-NIED :	Mme Sonia MARTIGNON
SORBEY :	Mme Dominique WILLEMIN
VILLERS-STONCOURT :	M. Christophe AMADIEU
VRY :	M. Frédéric GHIZZO

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**PREND ACTE :**

- **DE LA COMPOSITION** du conseil communautaire telle que décrite ci-dessus

## **2. Administration Générale – Désignation du secrétaire de séance et des assesseurs pour l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau**

M. André KEIL, doyen d'âge, préside la séance jusqu'à l'élection du Président. La première délibération à prendre sera la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L.2541-6 du CGCT. Il fait appel à candidatures.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **DE DESIGNER** Madame Delphine BERGER comme secrétaire de séance ;

Dans un second temps, il informe le conseil communautaire de la nécessité de désigner les assesseurs qui assisteront le doyen d'âge puis le président et le secrétaire de séance pour former le bureau de vote permettant l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau de la CCHCPP. Un appel à candidatures est effectué.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **DE DESIGNER** MM. Claude SPINELLI et Sylvain WEIL comme assesseurs pour l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau.

### **3. Administration Générale – Election du Président**

M. André KEIL, doyen d'âge, préside la séance jusqu'à l'élection du Président. Il a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42	
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)		1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)		0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	41	
f. Majorité absolue	21	

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CHLOUP Roland	29	Vingt-Neuf
MESSIN Hervé	12	Douze

**M. Roland CHLOUP a été proclamé président et a été immédiatement installé.**

#### **Débat :**

Roland CHLOUP et Hervé MESSIN sont candidats à la présidence.

Hervé MESSIN est le premier à faire son discours de déclaration de candidature.

Roland CHLOUP distribue ensuite sa profession de foi aux conseillers avant de prendre la parole à son tour.

### **4. Administration Générale – Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 10 mars 2026**

M. le Président rappelle l'envoi du procès-verbal du conseil communautaire du 10 mars 2026 à l'intérieur de la convocation pour la réunion de ce jour.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants relatifs aux établissements publics de coopération intercommunale ;

VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du même code, relatifs à la tenue des séances et à la rédaction du procès-verbal ;

VU le règlement intérieur de la Communauté de Communes du Haut Chemin – Pays de Pange, notamment ses articles 23 et 25 ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **D'ADOPTER** le procès-verbal du conseil communautaire du 10 mars 2026 ;

## **5. Administration Générale – Fixation du nombre de vice-présidents**

M. le Président rappelle qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, soit neuf, ni excéder quinze vice-présidents.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Il propose au conseil de fixer le nombre de vice-présidents à 6.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **DE FIXER** le nombre de vice-présidents à 6 ;

## **6. Administration Générale – Election des vice-présidents**

M. le Président rappelle que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT), au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

#### **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	40
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PINTE Audrey	5	Cinq
SIMON Joël	30	Trente
ZIMMER Aminata	5	Cinq

**M. Joël SIMON a été proclamé 1<sup>er</sup> vice-président et a été immédiatement installé.**

**Débat :**

Audrey PINTE, Joël SIMON et Aminata ZIMMER sont candidats à la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence.  
 Audrey PINTE est la première à prendre la parole afin de déclarer sa candidature.  
 C'est ensuite Joël SIMON qui se présente au poste de 1<sup>er</sup> Vice-président.  
 Aminata ZIMMER déclare sa candidature.

**ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	35
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LOGNON Etienne	35	Trente-Cinq

M. Etienne LOGNON a été proclamé 2<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

**Débat :**

Étienne LOGNON est seul à se déclarer candidat à la 2<sup>ème</sup> Vice-présidence.  
 Prise de parole d'Étienne LOGNON pour présenter sa candidature.

**ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	9
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	33
f. Majorité absolue	17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BERGER Delphine	32	Trente-Deux
PINTE Audrey	1	Un

Mme Delphine BERGER a été proclamée 3<sup>ème</sup> vice-présidente et a été immédiatement installée.

**Débat :**

Delphine BERGER est seule à se déclarer candidate à la 3<sup>ème</sup> Vice-présidence.  
Prise de parole de Delphine BERGER pour présenter sa candidature.

**ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	28
f. Majorité absolue	15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PINTE Audrey	1	Un
WOLLJUNG Serge	27	Vingt-Sept

M. Serge WOLLJUNG a été proclamé 4<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

**Débat :**

Serge WOLLJUNG se déclare candidat pour la fonction de 4<sup>ème</sup> Vice-président.  
Prise de parole de Serge WOLLJUNG pour présenter sa candidature.

**ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	41
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MULLER Fabrice	1	Un
PINTE Audrey	12	Douze
SPINELLI Claude	28	Vingt-Huit

M. Claude SPINELLI a été proclamé 5<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

**Débat :**

Audrey PINTE et Claude SPINELLI se déclarent chacun candidat à la 5<sup>ème</sup> Vice-présidence.  
Claude SPINELLI se présente dans le cadre de ce scrutin.

**ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	5
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	37
f. Majorité absolue	19

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DALSTEIN Alain	34	Trente-quatre
MESSIN Hervé	2	Deux
PINTE Audrey	1	Un

M. Alain DALSTEIN a été proclamé 6<sup>ème</sup> vice-président et a été immédiatement installé.

**Débat :**

Alain DALSTEIN se déclare candidat pour la fonction de 6<sup>ème</sup> Vice-président.  
Prise de parole de Alain DALSTEIN pour présenter sa candidature.

**7. Administration Générale – Election des autres membres du bureau**

M. le Président rappelle au conseil la rédaction de l'article 4 des statuts de la CCHCPP : « Conformément à l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales, le bureau sera composé d'un représentant par commune, dont un président et des vice-présidents »

Par conséquent, il conviendra d'élire un membre du bureau pour chaque commune qui n'est pas déjà représentée par le président ou un vice-président.

Conformément à la nouvelle rédaction de l'article L5211-10 précédemment cité en vigueur au 01/01/2026, « Les membres du bureau sont élus selon les modalités prévues à l'article L. 2122-7 », c'est-à-dire au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE BAZONCOURT****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	39
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ARTUR Olivier	39	Trente-Neuf

M. Olivier ARTUR a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE BURTONCOURT

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	35
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
HOUPERT André	35	Trente-cinq

M. André HOUPERT a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE CHARLEVILLE-SOUS-BOIS

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	39
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CRIDELICH Jérôme	39	Trente-Neuf

M. Jérôme CRIDELICH a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

#### Débat :

Olivier ARTUR quitte la séance. Il a donné procuration à Pascal LUCCHINI pour tous les points restants à l'ordre du jour.

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE COINCY****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DELHOMME Olivier	42	Quarante-Deux

**M. Olivier DELHOMME a été élu membre du bureau et immédiatement installé.**

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE COLLIGNY-MAIZERY****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	1
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	35
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MESSIN Hervé	35	Trente-Cinq

**M. Hervé MESSIN a été élu membre du bureau et immédiatement installé.**

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE COURCELLES-SUR-NIED****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	41
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MULLER Fabrice	1	Un
PRUDHOMME Nathalie	40	Quarante

Mme Nathalie PRUDHOMME a été élue membre du bureau et immédiatement installée.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE GLATIGNY

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MILLAN Angélique	42	Quarante-Deux

Mme Angélique MILLAN a été élue membre du bureau et immédiatement installée.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE HAYES

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
KEIL André	42	Quarante-Deux

M. André KEIL a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE LES ETANGS****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	41
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEGENDRE Yves	41	Quarante-et-Un

M. Yves LEGENDRE a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE MAIZERROY****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	41
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LEIDELINGER Jean-François	41	Quarante-et-Un

M. Jean-François LEIDELINGER a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE MARSILLY****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ZIMMER Aminata	42	Quarante-Deux

Mme Aminata ZIMMER a été élue membre du bureau et immédiatement installée.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE D'OGY-MONTOY-FLANVILLE

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	40
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GULINO Eric	28	Vingt-huit
MARX Anne-Marie	12	Douze

M. Eric GULINO a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

##### Débat :

Eric GULINO et Anne-Marie MARX sont candidats pour représenter la commune d'Ogy-Montoy-Flanville.

Après le vote de ce point, Anne-Marie MARX quitte la séance et donne procuration à Fabrice MULLER pour tous les points restants à l'ordre du jour.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE RETONFEY

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	34
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
NICOLAS Norbert	1	Un
PETIT Christian	31	Trente-et-Un
PINTE Audrey	2	Deux

**M. Christian PETIT a été élu membre du bureau et immédiatement installé.**

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE SAINTE-BARBE

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	40
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
D'ACUNTO Nathalie	40	Quarante

**Mme Nathalie D'ACUNTO a été élue membre du bureau et immédiatement installée.**

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE SAINT-HUBERT

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	38
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RICHARD Sylvie	38	Trente-Huit

**Mme Sylvie RICHARD a été élue membre du bureau et immédiatement installée.**

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE SANRY-LES-VIGY****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GUIRAUT Lionel	42	Quarante-Deux

**M. Lionel GUIRAUT a été élu membre du bureau et immédiatement installé.**

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE SANRY-SUR-NIED****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LUCCHINI Pascal	42	Quarante-Deux

**ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE SERVIGNY-LES-RAVILLE****Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	39
f. Majorité absolue	20

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUPONT Raphaël	39	Trente-Neuf

M. Raphaël DUPONT a été élu membre du bureau et immédiatement installé.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE VIGY

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	41
f. Majorité absolue	21

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ECKER Audrey	29	Vingt-Neuf
RAVAINE Nathalie	12	Douze

Mme Audrey ECKER a été élue membre du bureau et immédiatement installée.

##### Débat :

Sylvain WEIL présente la candidature de Nathalie RAVAINÉ.  
Audrey ECKER et Nathalie RAVAINÉ sont candidates pour représenter la commune de Vigy.

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE VILLERS-STONCOURT

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	42
f. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CERISEY Eddy	42	Quarante-Deux

#### ELECTION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE VRY

##### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d]  
f. Majorité absolue

42  
22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAST Dominique	42	Quarante-Deux

**M. Dominique MAST a été élu membre du bureau et immédiatement installé.**

## **8. Administration Générale – Lecture de la charte de l'élu local**

Le président fait lecture de la charte de l'élu local dont un exemplaire sera remis à chaque conseiller communautaire. Depuis la loi du 22 décembre 2025, la charte de l'élu local est codifiée aux articles L.1111-13 et L.1111-14 du CGCT. En voici la transcription :

### L1111-13

Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi que les lois et les symboles de la République.

L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins ses ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

L'élu local déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat.

Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

### L1111-14

Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre, dans les conditions prévues par la loi.

Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L. 382-31 du code de la sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

Les élus locaux bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité territoriale, conformément aux règles fixées par le code pénal, les lois spéciales et le présent code.

Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code.

Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L. 1111-13.

Un décret en Conseil d'Etat détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues.

Chaque élu reçoit également un exemplaire des extraits du CGCT rappelant les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**PREND ACTE :**

- **DE LA LECTURE** de la charte de l'élu local.

**Fin de la réunion à 20h00**

Delphine BERGER  
Secrétaire de séance



Roland CHLOUP  
Président

